Notice descriptive	
Titre	Décision du 1er juin 2026 relative à l’approbation d’un référentiel destiné à la certification des organismes compétents dans le domaine de la foudre en application de la section III de l’arrêté du 4 octobre 2010 modifié relatif à la prévention des risques accidentels au sein des installations classées pour la protection de l’environnement soumises à autorisation.
Numéro NOR	TECP2612226S
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Prévention des risques
Type de document	Décision
Date de signature	01-06-2026
Date de publication	11-06-2026
Document	TECP2612226S.pdf